



MIRANDE *infos*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

2^{ème} Semestre
2018

LE COQ DU CLOCHER RESTAURÉ ATTIRE TOUS LES REGARDS



Prévention routière, 10 ans d'actions, 2 labels

SOMMAIRE

<i>Informations et Contacts</i>	P2
<i>Édito</i>	P3
<i>Actualités</i>	P4
<i>Communication & Cadre de Vie</i>	p6
<i>Travaux</i>	P6
<i>Dossier : SÉCURITÉ ROUTIÈRE</i>	P7
<i>Pêle-mêle de Photos</i>	P10
<i>Développement Durable</i>	P12
<i>Souvenirs</i>	P12
<i>Actions Sociales & Solidarité</i>	p13
<i>Éducation et Jeunesse</i>	p14
<i>Vie Associative</i>	P15
<i>Libre Expression des Conseillers</i>	P17
<i>État Civil</i>	P18
<i>Culture & Patrimoine</i>	p18
<i>Programme Fêtes & Spectacles</i>	P20

INFORMATIONS ET CONTACTS

HÔTEL DE VILLE :

www.mirande.fr / contact@mirande.fr

Tous les services sont ouverts **du lundi au vendredi**

de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil	05 62 66 52 87
État civil	05 62 66 86 31
Cabinet du maire	05 62 66 86 35
Police municipale.....	05 62 66 86 99
Services techniques	05 62 66 86 39
Service des associations	05 62 66 86 32
Comptabilité.....	05 62 66 95 88
Ressources humaines	05 62 66 95 87
CCAS.....	05 62 66 86 41
Jumelage	05 62 66 87 22

ÉCOLE DE MUSIQUE :

18, bd Centule III - 05 62 66 67 10

OFFICE DE TOURISME :

05 62 66 68 10 - www.tourisme-mirande-astarac.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanche et jours fériés sauf en juillet et août (10h-12h).

MUSÉE : Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de Tourisme et sur demande.

MÉDIATHÈQUE : Le Colisée 05 62 05 15 71.

Ouverture le lundi de 9h à 12h / 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

CINÉMA : Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi. 05 62 66 54 24 ou www.cine32.com.

Recevez le programme par mail en vous inscrivant sur mirande.fr/vie_pratique/cinema

LES HORAIRES DU BUS :

www.mirande.fr/viepratique/transport ou www.ter.sncf.com



4 av. Jean d'Antras
BP34 - 32300 MIRANDE
05 62 66 51 48
www.coeur-dastarac.fr

SES SERVICES :

Opérations Jeunes : Vous avez entre 14 et 17 ans et résidez dans Cœur d'Astarac en Gascogne, vous souhaitez vous occuper durant les vacances scolaires, renseignez-vous auprès de la communauté de communes. **Renseignements au 05.62.66.95.86**

L'ASTRADO : accueille les jeunes de 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été. Renseignements au **05.62.66.95.86** ou par mail : astrado@coeur-dastarac.fr

Centres aérés : Le Pitchounet (3-5 ans) et le Cadichon (6-12 ans) accueillent vos enfants rue Élie Duffort chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site. (pré-inscriptions obligatoires).

Pitchounet : 06 27 78 71 60 - Cadichon : 06 13 32 56 13

Multi-accueil « Lous Pitchous » :

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans au 5 rue des Entrepreneurs, (zone artisanale du Pountet), tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Renseignements au 05 62 58 30 91 ou 05 62 66 95 86.

Relais d'Assistants Maternelles - LES PETITS POUCEES :*

Rue Élie Duffort - Anne vous accueille les mercredi 8h30 à 12h/13h à 18h, jeudi 8h30 à 12h/13h à 17h et vendredi 14h à 16h **09 72 53 68 50 - ram@coeur-dastarac.fr**

Lieu Accueil Parents Enfants «Marela»* - Rue Élie Duffort

Anne vous accueille le vendredi 8h à 12h

Ludothèque* : rue Élie Duffort.

Valérie vous accueille les lundi et mardi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

09 72 53 68 50 / 06 28 66 75 39

mail : ludotheque@coeur-dastarac.fr

***Pour ces 3 structures le mardi après-midi est réservé à l'administratif de 13h30 à 16h30.**

contact : 09 72 53 68 50 / 06 28 66 75 39

Camping de l'île du pont* :**

possibilité de locations de chalets / mobil home.

RÉSEAU DE SERVICE AU PUBLIC :

Conciliateur de justice : M. MAILHÉ : 05 62 63 40 42

CDAC 32 : Consultation juridique gratuite : 05 62 61 67 27

AHA : Association Handicap Auditif du Gers

Contact: 06 82 96 51 74 / aha.gers@wanadoo.fr

AFCCC-GERS : Des Professionnels du Couple et de la Famille à votre Écoute, Conseil Conjugal et Juridique au **06 08 57 79 78**

UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques **Contact : 05 62 60 30 36 / 32@unafam.org**

CMFG : Centre de Médiation Familiale du Gers

Site internet : cmfg.fr - 05 62 60 26 97 / contact@cmfg.fr

AAC : Association pour l'audit des aptitudes et du comportement **Contact : 05 35 54 13 52 / 04 78 32 84 79**

À la Mairie :

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

Aide en matière de CAF, MSA, CPAM &

PÔLE EMPLOI

Lundi au jeudi : 9h à 12h & 14h30 à 16h30

et vendredi : de 9h à 12h & 13h30 à 16h30 en mairie au **05 62 66 86 87**

SOHO-SOLO : Consultation informatique libre sur le net s'adresser à l'accueil de la mairie ou au **05 62 66 86 87**



Madame, Monsieur,

Vous vous intéressez à Mirande, sans y être domicilié, vous souhaitez recevoir le magazine municipal nous pouvons vous l'adresser moyennant une participation annuelle aux frais d'envoi et d'édition de 10,50 euros, merci de nous retourner le coupon réponse accompagné de votre règlement.

Abonnement à MIRANDE INFOS (MI)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

E-m@il :

Nombre d'abonnement (s) de MI.....X 10,50€ =.....€,

montant de mon chèque libellé à l'ordre du Trésor public,

ci-joint.

à retourner à

Mairie de Mirande, service communication,
Bd Clemenceau - BP53- 32300 MIRANDE

Chères mirandaises
et chers mirandais,

2018 a eu son lot d'écueils climatiques, géopolitiques, de difficultés sociétales au niveau mondial et la France n'y a pas échappé. Je pense au département de l'Aude qui n'a pas encore pansé ses blessures dues aux graves intempéries impactant plus de 200 communes sinistrées. Le Conseil municipal a voté une aide de 1€ par habitant s'ajoutant aux dons récoltés dans l'urne mise à disposition en mairie au mois de novembre.

Il y a cent ans, l'armistice clôturait le plus grand conflit mondial de l'époque contemporaine, la Grande Guerre faisant en France plus de 2 millions de morts dont 1.5 millions de Poilus et près de 600000 civils.

Le 11 novembre, Mirande ville de garnison et centre de mobilisation, rendait hommage comme il y a 4 ans aux 90 mirandais morts pour la France entre 1914 et 1918.

Au son des cloches durant 11 minutes, comme dans toutes les villes françaises, après une messe à l'Église Sainte-Marie coiffée de son clocher magnifiquement restauré, les officiels, dont Madame la Sous-préfète de Condom, les anciens combattants et la population défilaient du centre-ville jusqu'au monument aux morts où s'est déroulée une cérémonie de haute tenue digne de l'occasion. La participation remarquable des élèves mirandais par leurs lectures, par leurs chants accompagnés des musiciens de la Société Philharmonique, des porte-drapeaux donnèrent une dimension particulière à cette émouvante commémoration.

Ce centenaire a également été marqué dans notre commune par une programmation culturelle riche d'évènements durant plusieurs semaines au musée, à la médiathèque et au cinéma.

2018 a donc aussi porté des moments forts, Mirande a vu aboutir les travaux de son clocher et l'a fêté avec la tournée du coq. Notre commune a été récemment labellisée Ville Prudente, le dossier central en détail l'aboutissement. Mirande s'est distinguée grâce à l'accueil de 17 pays lors de l'assemblée générale mondiale du label Cittaslow. Suite à cette manifestation, l'Asie a montré un intérêt particulier pour notre bastide. Les délégations coréenne et chinoise m'ont invité à participer, à l'automne, à deux importants forum dans leurs pays, souhaitant à cette occasion créer de véritables liens amicaux avec nous présageant de futurs échanges porteurs.

Vous verrez au fil des pages de ce magazine municipal quelques articles et images y faisant référence. Comme il est de tradition, je vous propose d'effectuer, une rétrospective de l'actualité mirandaise des six derniers mois : Des fêtes estivales aux automnales et hivernales, revisitons notre cité sous ses différents aspects, gages de cette douceur de vie et de sa labellisation « Cittaslow ».

Événements, Projets, Actions, réalisations sont autant de preuves de notre investissement et travail quotidiens au service de la population.

Enfin, je ne vous quitterai pas chères Mirandaises, chers Mirandais, sans vous souhaiter de belles fêtes et vous présenter mes bons vœux de santé et d'épanouissement pour 2019 !

Pierre BEAUDRAN
Maire de Mirande

18 International Cittaslow
Asia (Yaxi) Summit

2018年10月10日
Oct 10, 2018

CONGRÈS INTERNATIONAL CITTASLOW EN CHINE



ACTUALITÉS

➔ MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS

AU SEIN DE NOS INSTITUTIONS :

■ Anne LAYBOURNE, sous-préfète de Mirande est partie depuis fin août pour de nouvelles fonctions à la direction de cabinet du préfet de l'Aude. Lui succède Delphine Grail_DUMAS, architecte et urbaniste de l'État en chef, qui a occupé différents postes en particulier au service départemental de l'Architecture (ABF) de la Gironde et de la Drôme.

■ Manuel HENON arrivé en 2014 est remplacé par Estelle GOURRIER, principale adjointe au Collège de L'Astarac, venant de la région d'Amiens.

■ Au sein des services techniques, deux nouvelles recrues : David DUTREY maçon de métier, toutefois très polyvalent et Régis EYCHETO qui succède depuis le 1er décembre à Jean-Louis ADER, spécialiste de l'assainissement depuis 1998, souhaitons-lui une bonne retraite.

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES MIRANDAISES :

■ Dans son cabinet de sophrologie, à la Maison de santé, Sophie DESMET propose des séances individuelles et en groupe - 06 80 41 30 08- sophiedesmet32@gmail.com

■ Marine LEMONIER ouvre rue de Rohan Au Studio, un espace participatif de création proposant d'expérimenter la photo, le yoga. Dynamique et contemporain, il sera un lieu d'échange.

■ WELDOM MIRANDE, route de Tarbes depuis le 19 décembre pour bricoler, décorer et jardiner, consulter la page facebook.

■ Le salon de coiffure Martine est devenu le salon ÉVELYNE COIFFURE au 13bis rue Victor Hugo 05 62 66 50 36.

■ AUDITION SANTÉ a déménagé de la rue Pierre Lamaguère vers la rue du Président Wilson

➔ À NOTER

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

En janvier 2019 entrera en vigueur **le prélèvement à la source (PAS)** pour l'impôt sur le revenu (IR). Ce nouveau système n'impacte pas la méthode de calcul de l'impôt actuelle ni son montant mais son mode et sa fréquence de collecte.

■ **Pour les revenus des retraités ?** Les contribuables à la retraite continueront de recevoir une déclaration d'impôts sur le revenu qu'il leur faudra remplir et renvoyer à l'administration. Cette même administration communiquera directement le taux de prélèvement à la source obtenu à la Caisse de retraite qui commencera à **prélever l'impôt chaque mois sur leur pension à partir du 1er janvier 2019**. Pour les non-imposables, rien ne change.

■ **Pour les indépendants (dont agriculteurs) et revenus fonciers.** Dans le cadre du prélèvement à

■ Nouveau look chez PIZZA & CIE, place d'Astarac.

■ ASTARAC CUISINE anciennement rue de Rohan s'est installé 10 rue du Président Wilson. Benoit COMET fait des devis gratuits d'aménagement et pose de dressing, cuisine, salle de bain - 05 62 07 28 54 /astaracuisine@orange.fr.

■ La boutique éphémère du Poisson Rouge propose ses créations de bijoux les samedi 22 décembre de 15h à 18h et dimanche 23 de 15h à 19h au 9 rue V. Hugo.

■ Souhaitons une bonne retraite à M. REY de la bijouterie L'HEURE ET L'OR et à Gérard LEKVERN, qui installait son stand au marché depuis 42 ans place d'Astarac, il reviendra quelques beaux lundis d'été avec ses nappes et ses rideaux, histoire de ne pas couper trop sèchement le fil conducteur d'une vie entière dédiée au commerce.

■ Julien LOCHE, «Ju La Pique» a ouvert au 21 bv. Louis-Laguens son salon de tatouage et propose un retour aux sources du tatouage traditionnel. Suivez-le sur facebook à Montesquiou-INK «Homeward Bound »



la source, les indépendants, micro-entrepreneurs et travailleurs non-salariés (TNS) ainsi que les bénéficiaires de revenus fonciers régleront leur impôt sur le revenu chaque mois ou chaque trimestre à travers des acomptes calculés par l'administration fiscale, et prélevés automatiquement. **Les montants payés correspondront à l'impôt de l'année en cours, et non de l'année précédente.** Le professionnel indépendant (et le bénéficiaire de revenus fonciers) pourra modifier en cours d'année le montant de ses acomptes, par exemple pour anticiper une forte variation de revenus.

■ **Pour les salariés.** L'impôt sera prélevé à la source par le tiers versant les revenus (employeur, pôle emploi, caisses de sécurité sociale...etc) en fonction d'un taux de prélèvement calculé et transmis par l'administration fiscale. La mise en place du prélèvement sera automatique.

L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique pour tout ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Pour plus d'information sur le prélèvement à la source :

■ consultez le site [www.economie.gouv.fr / prelevement-a-la-source](http://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source)

■ consultez votre espace personnel sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr

■ contacter l'administration fiscale au 0811 368 368 (coût 0,06€ / min + prix appel) ou en appelant le numéro non surtaxé dédié qui sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2019

LA POLICE MUNICIPALE VOUS RAPPELLE

■ Opération tranquillité vacances : Lors de votre départ en vacances, signalez votre absence à la Police municipale ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

(en semaine 05 62 66 86 99 & en week-end : 17)

■ En droit français, **l'abandon d'animal est un délit pénal** selon l'article 521-1, de même gravité que les sévices graves ou actes de cruauté. Ils sont punissables d'une peine allant jusqu'à 2 ans de prison et 30000 euros d'amende. Ont notamment été qualifiés de sévices graves ou d'actes de cruauté le fait d'abandonner des chiens à l'intérieur d'un appartement, cas qui a conduit à retrouver des

animaux morts de faim et de soif. Sont également interdites les conditions de détention assimilées à de l'abandon, en particulier celles où des chiens sont à l'attache toute la journée sans recevoir de visites, dans un état de faim et de soif visible.

Depuis la loi du 16 février 2015, l'animal est reconnu par l'article 515-14 du Code civil comme un « être vivant doué de sensibilité » et non plus comme un bien meuble comme le prévoyait jusqu'alors l'article 528 du même Code.

Pensez à faire identifier vos animaux de compagnie et à faire stériliser vos chats.

Retrouvez toutes ces infos et faites vos démarches sur www.mirande.fr

URGENT !!! DÉMARCHE POUR S'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Se présenter à la mairie, le 31 décembre 2018 au plus tard muni(e) de :

■ **1 justificatif d'identité** : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité.

■ **1 justificatif de domicile récent** : facture eau, EDF, gaz, téléphone, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer délivrée par un organisme social ou agence immobilière, avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation, dernier bulletin de salaire ou titre de pension.

Si l'électeur est hébergé chez un tiers fournir le justificatif de domicile de l'hébergeant accompagné de sa pièce d'identité et d'une attestation sur

l'honneur d'hébergement ainsi qu'une preuve de l'attache du demandeur au domicile de ce dernier.

Si l'électeur est un jeune sans activité vivant au domicile parental fournir le justificatif de domicile d'un des parents accompagné de sa pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur d'hébergement.

Si vous êtes déjà inscrit(e) sur la liste électorale mais que votre adresse à Mirande est erronée, que votre état civil a changé... merci de nous le signaler.

Dans le cas d'un déménagement au sein de la commune de Mirande, votre changement d'adresse peut entraîner un changement de bureau de vote dans ce cas il faudra présenter au service élection de la mairie un justificatif de domicile récent mentionnant votre nouvelle adresse.

MIRANDE AUTREFOIS

➔ CENTENAIRE DE L'ARMISTICE MIRANDE, UNE VILLE EN ARMES

Mars 1913. Bruits de bottes prémonitoires : peu avant les grandes manœuvres, la municipalité mirandaise loge le futur 288° R.I. dans l'immeuble Bajon, l'U.S. mirandaise prépare les conscrits au service de trois ans dans la vaste cour de la Mairie (DM 1.03.13). « La gymnastique et l'athlétisme compléteront la préparation à une tâche plus patriotique qui doit amener nos jeunes gens, auxquels nos exercices et les sports ont donné la force, la souplesse, l'énergie, la discipline et l'initiative qui font des hommes à l'obtention du brevet d'aptitude militaire ». (DM 9.03.13). Les édiles accordent à

l'autorité militaire « une fourniture de paille pour assurer le couchage aux réservistes du 288° R.I. cantonnés dans les locaux de la ville, la halle, la Mairie et ses annexes ». Été 1914. A Mirande, centre mobilisateur, dépôt des régiments gersois de réserve, le quartier Laubadère héberge le 3° bataillon du 88° R.I., le 288° R.I. et le 135° R. Territorial. « Soumise au service des places en temps de guerre, Mirande présente l'aspect d'une ville en armes ». (G. COURTÈS et M. DÉBATS). Effervescence fébrile en 1913, enthousiasme en 1914, puis inquiétude, désarroi, deuils, difficultés diverses.

Un afflux inédit (mobilisés, réfugiés, blessés) génère un problème de santé publique, les deux écoles deviennent des hôpitaux complémentaires, un carré militaire est créé au cimetière. Budgets contraints : activité et rentrées moindres, augmentations (pain, eau, gaz, charbon), aides et œuvres « au soldat » (vin, tricot, blessés, prisonniers). Financement par l'impôt, l'épargne, l'emprunt, le don de l'or. Le 11 novembre 1918, sonne l'armistice. Morts pour la France, dénatalité, grippe espagnole : Mirande, meurtrie, a perdu 865 habitants pendant la Grande Guerre. (par le Renouveau de la Bastide).



COMMUNICATION & CADRE DE VIE

➔ MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE D'ADRESSAGE NOMMER LES VOIES ET NUMÉROTÉ LES HABITATIONS

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Mirande reste une des priorités du Conseil municipal.

A cet effet une action de dénomination des voies et de numérotation des immeubles est programmée dans certains quartiers.

En effet de nombreuses administrations et entreprises rencontrent des difficultés liées au fait qu'une partie seulement de la commune bénéficie d'une numérotation et de dénomination des voies permettant de localiser exactement les habitants.

Cette action municipale contribue donc, grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, à améliorer votre sécurité pour les services d'urgence, tels que les Pompiers, SAMU, Gendarmerie, Professionnels de santé... mais aussi l'efficacité des services dont vous bénéficiez quotidiennement comme ceux de la Poste, livreurs à domicile, d'ERDF,

des TELECOM,.... ou, pour la mise en place de la fibre optique.

Dans les parties de la commune où l'urbanisation n'est pas continue le numéro des habitations correspondra à une distance arrondie, depuis le carrefour de changement de voie, au domicile des personnes. Les lieux-dits répertoriés sur la carte IGN établie par l'État seront conservés et la plaque de numérotation à apposer sera offerte par la commune. Parallèlement, les panneaux avec le nom des voies seront progressivement installés par les agents techniques municipaux.

Une fois que votre nouvelle adresse vous aura été communiquée par la mairie vous pourrez informer vos expéditeurs de la modification administrative de votre adresse actuelle, au moyen du site officiel mis en place par l'état : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193.

LES SERVICES QUI PEUVENT ÊTRE INFORMÉS SONT LES SUIVANTS



Si vous n'avez pas accès à internet la Maison des Services Au Public située 1 avenue Saint Roch (entrée Nord de la Mairie) sera à votre disposition pour effectuer, à votre demande, cette démarche administrative.

Le secrétariat de la mairie et les services techniques resteront à votre disposition pour toute information complémentaire.

➔ LE P.L.U. : OÙ EN EST-ON ?

Dans sa séance du 25 Septembre 2018, le Conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et procédé à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ce document arrêté est transmis aux personnes publiques associées qui devront formuler leur avis et/ou observations dans un délai de trois mois. A l'issue de cette période, une enquête publique aura lieu au

cours de laquelle tout administré pourra exprimer ses éventuelles observations ou requêtes sur le projet auprès du commissaire enquêteur.

Consulter sur www.mirande.fr : la délibération du Conseil municipal et le document de présentation d'arrêt du projet de PLU

TRAVAUX

■ Les travaux de l'église sont aujourd'hui terminés, notre belle « cathédrale » a retrouvé son lustre d'antan, son clocher fait l'admiration de tous et a permis une manifestation très sympathique avec la Tournée du Coq.

■ Les travaux du boulevard des Pyrénées ne pourront être terminés avant l'hiver car le procédé retenu pour l'élaboration de la structure de la chaussée requiert des températures qui ne sont plus assez élevées en cette saison pour garantir la longévité de la route.

■ Une campagne de goudronnage a permis de réparer plusieurs endroits endommagés mais tous pour l'heure n'ont pu être traités.



■ Un contrôle et un nettoyage de tout notre réseau d'eaux pluviales est en cours, pour prendre les bonnes décisions dans les endroits stratégiques de façon à éviter les inondations lors des gros orages.

■ Une importante campagne de curage de fossés a été effectuée par nos services.

■ Les services techniques ont repris la totalité de l'entretien de nos espaces verts sans personnel supplémentaire.

■ La ville adopte les recommandations zéro phyto, avec mise en place de gestion différenciée (pont Louis xv et au Haouré - jachères fleuries et fauche tardive). Pour cela une organisation rigoureuse a été nécessaire ainsi que l'apport de nouveau matériel.

DOSSIER

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À MIRANDE

10 ANS DE PRÉVENTION, D'ATTENTION ET DE PROTECTION

Depuis 2007, le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Gers (CDDP) coordonne l'organisation de journées « opération sécurité routière à l'école » délocalisées dans chacune des circonscriptions du 1er degré. Ces journées sont destinées à permettre aux enseignants de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de valider l'APER (Attestation de Première Education à la Route). La Gendarmerie et la Prévention Routière se chargeaient à la demande des écoles de faire des interventions pendant l'année scolaire.

→ 2009

En septembre 2009, après un an de préparation et de réunions, la semaine de la sécurité routière est créée à Mirande. Elle suit les directives du CDDP qui coordonnent les opérations en apportant des animations supplémentaires afin que toutes les générations soient concernées. Cette semaine s'inscrit dans l'opération nationale de prévention

routière. La première animation le 21 septembre fut une sensibilisation au port de la ceinture et une mini-piste à l'école Notre Dame en présence du Sous-préfet Benjamin BLANCHET. Le lendemain c'était autour des gendarmes de sensibiliser les 200 lycéens sur l'utilisation des drogues et stupéfiants.

→ 2010

En 2010, les animations se développent et rapidement la semaine passe à trois semaines. Les écoliers dessinent sur les dangers de la route, leurs œuvres sont exposées sous la halle durant trois semaines puis en mairie. Pour la première fois l'établissement de rééducation fonctionnelle de Saint-Blancard participe avec des témoignages

et des films proposés aux collégiens et lycéens. C'est aussi la première participation dans ce concept des sapeurs-pompiers avec des simulations d'accidents entre un deux roues moteur et une voiture. Les élèves furent encore plus attentifs quand les gendarmes leur ont proposé de souffler dans les éthylotests.



→ 2011



En 2011, la municipalité reçoit un premier diplôme pour sa participation au concours des écharpes d'or, en se classant dans les trois premiers. Dans un souci de sécurité, la Police municipale distribue des consignes à respecter à tous les élèves qui prennent le car quotidiennement au parking de la salle André Beaudran

comme « ne pas traverser le parking, prendre le chemin piétonnier, à proximité du car, faire attention à la manœuvre. Ne monter dans le car qu'au signal du conducteur. Mettre sa ceinture de sécurité, si elle existe... ». Aucune voiture ne doit stationner sur le parking autour des cars lors de la prise en charge des élèves.

→ 2012

En 2012, l'opération « remise à niveau du code de la route » est créée avec la participation des auto-écoles et de la Gendarmerie, amenant les animations de sécurité routière à un mois. Les retraités toujours vigilants et soucieux de bien faire se retrouvent à la salle André BEAUDRAN, pour suivre les conseils des services de la Gendarmerie et de la Prévention Routière. La plupart mettent ces derniers en pratique en retournant quelques minutes derrière le volant des voitures-école, sous l'œil critique mais compréhensif des moniteurs. De son côté la Police municipale réactualise l'opération « évacuation des bus » lancée par la Prévention Routière. Des débats sont instaurés sur le thème de la drogue et l'utilisation des stupéfiants dans le milieu scolaire avec la Gendarmerie au collège et au lycée.

➔ **2013** **Mirande reçoit un deuxième diplôme**, inscrite de nouveau au concours des **écharpes d'or**, placée toujours dans les trois premiers. Une analyse est faite sur le rapport aux risques selon l'âge : les enfants de moins de 12 ans sont très imprégnés du discours des adultes et des enseignants qui leur inculquent les règles pour circuler en sécurité. Si les jeunes de 12 à 15 ans connaissent les risques potentiels, ils ont tendance à les minimiser ; de 15 à 17 ans, ils ont tendance à relativiser ces risques, et de 18 à 24 ans certains les transgressent volontairement, pris par le besoin de prendre des risques.

➔ **2014** des gilets jaunes sont distribués pour la première fois aux élèves de CM1 et CM2 des écoles. Le CDDP du Gers propose une journée d'ateliers pour



les enfants au parking de la République et sous la halle. Cette journée a pour objectif de mieux connaître la signalisation routière, d'adopter des comportements responsables et de leur apprendre à gérer les risques et les dangers en situation réelle, d'apprendre à vérifier le bon fonctionnement de sa bicyclette, connaître les équipements obligatoires. Cela s'effectue sur le parcours du « junicode »

➔ **2015** **Mirande est primée pour la troisième fois au concours des écharpes d'or**. L'opération « évacuation des bus » est réinstaurée par la Police municipale au sein des écoles primaires. L'exercice d'évacuation d'un autocar scolaire a montré toute son utilité du fait de l'actualité (accident de bus). A 10 heures, une cinquantaine d'élèves participaient à l'un de ces entraînements sous la vigilance de leurs enseignants. Plusieurs essais ont permis de comprendre les consignes et les mettre en application, pour une évacuation dans les temps et dans l'ordre. Tout le monde était à l'abri en 32 secondes. Les nouveautés: Le prêt d'un radar pédagogique mobile pour attirer l'attention des automobilistes sur leur vitesse en entrant en ville et l'équipement « test-crash » montrant l'utilité de la ceinture de sécurité aux collégiens et lycéens.

➔ **2016** l'opération « Mirande. La sécurité pour tous » passe à deux mois d'animation, des tout-petits aux seniors. De nouveaux partenaires viennent rejoindre l'opération municipale avec les assurances GMF qui proposent un forum ado, avec des simulateurs deux roues et quatre roues pour les collégiens et lycéens. La prévention routière propose un nouvel atelier, la vérification des éclairages des véhicules. La DDT lance l'opération PIÉTONS SENIORS à Mirande.

Jean-Dominique FOURNET, agent territorial en charge de la coordination des manifestations de sécurité routière, reçoit la médaille de bronze nationale de l'association de la prévention routière. La ville de Mirande accueille pour la première fois la finale départementale de la prévention routière. 2500 élèves des écoles gersoises étaient sur la ligne de départ. Une petite centaine à



cycliste et du rallye pédestre. Le gendarme Fabrice LAFFORGUE s'occupe depuis 7 ans de faire passer les permis piétons aux élèves des cours élémentaires. Cette promotion fut la meilleure, 75% d'entre eux ayant obtenu 20/20. Un résultat dû à la fois au sérieux des écoliers mais aussi au professionnalisme des enseignants qui les ont préparés à cette opération.



l'arrivée; Des épreuves pratiques et théoriques étaient au programme. Étaient présents à la remise des prix la Prévention Routière avec sa Secrétaire générale nationale Annick Billard, Bernard LADEVÈZE Président régional et Claude DILHAT présidente départementale, Anne LAYBOURNE, Sous-préfète de Mirande et Jean-François DARROUX, Adjoint au maire de Mirande.



→ 2017

En 2017, la DDT participe à la quinzaine qui est devenue 2 mois consacrés à la sécurité. L'association OUEST ROX créait une pièce de théâtre « spéciale sécurité routière » jouée par les écoliers d'Élie Duffort et très appréciée. Deux journées supplémentaires ont été consacrées aux seniors, en collaboration avec la gendarmerie et l'association Prévention Maif nouveau partenaire ; outre la sécurité routière, on a parlé de protection, de prévention et de conseils face aux cambriolages et aux accidents domestiques. La seconde intervention avait lieu, le lendemain avec la DDT, la Gendarmerie et la Prévention Routière. Cette action « Piétons : voir et être vus » consiste en une sensibilisation aux risques des déplacements sur la voie publique.

L'écharpe d'or nationale est attribuée à la ville de Mirande, catégorie, ville de moins de 5000 habitants.

→ 2018

En 2018, la sensibilisation au port de la ceinture de sécurité en voiture est proposée à l'école maternelle en collaboration avec la Police municipale.

Les 18 animations proposées du 1^{er} octobre au 10 décembre

■ **Vérification de la sécurité dans les bus** avec la Police municipale

■ **Distribution des consignes de sécurité** du parking de la salle Beaudran par la Police municipale

■ **Vérification des vélos au collège** par la Police municipale

■ **L'opération « évacuation des bus »** par la Police municipale avec l'autocariste GTB voyages du CP au CM2 et la 5^{ème}

■ **Mini piste vélo** de la Prévention Routière

■ **Atelier vision lumière** par la Prévention Routière

■ **Le Test-Crash** de la Prévention Routière

■ **Le permis piéton** avec l'association Prévention MAIF

pour les CE2

■ **L'opération « simulation accident »** avec les sapeurs-



pompiers et la Gendarmerie

■ **Distribution des gilets jaunes** avec les assurances GMF pour les CM1 et CM2

■ **L'animation du forum ado** avec les assurances GMF

■ **L'exposition des dessins** des écoles à la mairie

■ **Le prêt d'un radar pédagogique** avec la DDT

■ **Les deux journées seniors avec la DDT**, la Gendarmerie et l'association Prévention MAIF



■ **La semaine de sensibilisation** et débats sur l'usage des stupéfiants et de la drogue au lycée avec la Gendarmerie.

■ **Témoignages des accidentés** de la route avec l'établissement de rééducation fonctionnelle de Saint-Blancard et la Gendarmerie

■ **La remise à niveau du code de la route** avec les auto-écoles ; auto-école de l'Astarac, l'auto-



école Dutrey et la Gendarmerie.

■ **Le concours départemental piste vélo** de la Prévention Routière.

La distinction nationale de l'Écharpe d'or attribuée par la Prévention Routière à la ville de Mirande vient récompenser 10 ans d'efforts grâce à la participation de tous les acteurs de la sécurité départementale : la DDT, les services de la Préfecture et de la sous-préfecture, la Police municipaux, les sapeurs-pompiers, la Gendarmerie nationale motorisée d'Auch, la Gendarmerie nationale de Mirande, l'association de la Prévention Routière, « l'auto-école de l'Astarac », « l'auto-école DUTREY, l'autocariste GTB Voyages, les assurances GMF, l'association « Prévention MAIF » et l'établissement de rééducation fonctionnelle de Saint-Blancard. Enfin merci pour leur participation au groupe scolaire Élie DUFFORT avec Sophie PEYRIE sa directrice, à l'école Notre-Dame avec Cécile ARNOULD sa directrice, le collège de l'Astarac avec Estelle GOURRIER sa proviseure-adjointe et le lycée Alain Fournier avec Éric BÉNARD son proviseur et l'ensemble des professeurs de

tous ces établissements scolaires.

L'Écharpe d'or devient le label VILLE PRUDENTE.

Mirande forte de sa nouvelle distinction, a concouru pour obtenir ce label. C'est chose faite, Pierre BEAUDRAN l'a reçu lors du congrès des maires à Paris le 20 novembre dernier. La labellisation sera concrétisée sous forme de panneaux apposés prochainement aux entrées de la ville.





Assemblée générale internationale Cittaslow

Panneaux Cittaslow d'entrée de ville réalisation élèves du Lycée Agricole



Le grand dessin avec Olivier Douzou, auteur/illustrateur de 90 albums primés et traduits dans une vingtaine de langues



Mirande plage



Halloween les gâteaux de l'horreur



Fête du lac



Kiosq'N rock



Été des Arts en Gascogne



Festival Country in Mirande



Cérémonie d'hommage aux Harkis



Tournée du coq



Centenaire de l'armistice 14-18

DÉVELOPPEMENT DURABLE

➔ ÉCONOMES ET ÉCOLOGIQUES LES LED INSTALLÉES

Mirande est dotée d'un millier de points lumineux, équipés de lampes à vapeur de sodium et à vapeur de mercure. Chaque lampe est reliée à une platine avec amorceur et condensateur pesant ~ 3 kg. Ce matériel est difficile à trouver avec de longs mois d'attente pour remplacer les modules.

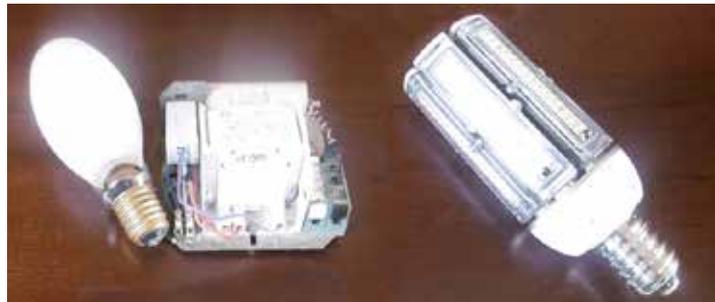
Face à ce problème, les électriciens municipaux ont fait une étude du réseau, calculé le coût des remplacements, les consommations, la fiabilité. Or la solution pour éclairer mieux en consommant moins dans le respect de l'environnement c'est la lampe à LED. Feu vert des élus qui ont pris connaissance du projet et déjà plusieurs quartiers ont été équipés. Les mirandais peuvent constater la différence de qualité, boulevard des Pyrénées (30 candélabres) et sur le poste entier de la place d'Astarac et des rues de l'Évêché, Gambetta, Marens, Xantrailles, Delort, et Lahire (60 points lumineux).

Du concret pour le budget de la ville

La lampe à LED est une solution d'avenir avec des économies d'énergie importantes. Les contrats seront

revus à la baisse avec le fournisseur d'énergie et la consommation divisée par trois. Le nouveau système comprenant qu'une LED de 45W revient donc à 30€ moins cher à l'achat.

De plus sur l'ancien modèle la lampe a une durée de 5000 heures alors que la LED 50000. Enfin, bienvenue aux couleurs modernes plus douces « blanc froid ou neutre », confort indéniable pour les yeux des habitants et des automobilistes.



➔ DES DÉPLACEMENTS «SLOW» POUR LA POLICE MUNICIPALE

Pas de bruit, pas de pollution et de la proximité. La police municipale de Mirande s'était déjà vue dotée de deux vélos tout terrain (VTT), c'est à présent d'un véhicule électrique.

Dans une logique de développement durable et de réduction de la pollution, la mairie a attribué aux agents de la police municipale un Kangoo électrique neuf qui leur a été livré jeudi 6 septembre en fin de matinée. En présence des adjoints, Monsieur le Maire a remis les clefs de ce nouveau véhicule aux agents de la Police municipale, Franck CESTER, chef de service, et Myriem CHAUTARD.

Dans l'esprit Cittaslow, Mirande souhaite rendre sa flotte de véhicules municipaux propre et pourra en fonction des possibilités financières remplacer au fur et à mesure ses véhicules légers par ce type de voitures.

La commune a opté pour une location sur 4 ans bénéficiant de la reprise de l'ancien véhicule diesel et du bonus écologique de l'État,

Parfaitement adapté aux besoins de ce service de

proximité avec ses 160 kilomètres d'autonomie, d'un coût d'utilisation en énergie de 1€ 90 pour 100 km, cette voiture comporte de nombreux avantages. Ce véhicule électrique Renault a été loué auprès de l'établissement mirandais le garage DUFFOUR. Silencieux, agréable à conduire il favorisera les déplacements de la Police municipale tout en douceur dans la bastide.



SOUVENIRS

■ ADIEU Monsieur l'Abbé **ANDRÉ DARTIGUES**

Ancien combattant d'Algérie, il fut ordonné à Auch le 29 juin 1959.

Directeur au Grand Séminaire d'Auch en 1962

Directeur et Professeur émérite de théologie du séminaire universitaire Pie XI - 1969.

Doyen de la faculté de philosophie de Toulouse de 1985 à 1994, il fut distingué en 2013 des palmes académiques. Depuis 2003 il assurait des services pastoraux sur le secteur de Mirande, alors retiré à la maison diocésaine. Lieu où il est décédé à l'âge de 84 ans.

■ **PASCALE BOURILLON**, nous a quitté à 66 ans. Une personnalité mirandaise dont nous garderons l'image d'une dame très impliquée dans notre commune et notamment dans l'aide aux personnes, d'abord auprès des enfants au sein des centres aérés. Puis au niveau des restos du cœur de Mirande dès les premières heures. Son engagement dura plus de 20 ans comme Chef de

centre avec beaucoup d'enthousiasme mais pas sans désillusion, déplorant les situations qui perdurent et la progression de la pauvreté.

■ **MARCEL DUCLER**, «c'est un homme d'exception qui s'est éteint, pionnier dans de nombreux domaines, investi et dynamique pour notre territoire. J'ai eu la chance de travailler à ses côtés à l'occasion de la création de notre communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne. Tel un guide, il va manquer à notre petit coin de France qui en a tant besoin», nous dit Pierre BEAUDRAN.

■ **JEAN ANTOINE ROS**, est décédé à l'âge de 69 ans le dernier jour d'octobre, il fut très impliqué dans la vie locale et notamment au sein du club de basket. Agent technique municipal, des générations de jeunes mirandais garderont le souvenir du Monsieur Piscine, à l'entrée, au snack, dans les vestiaires...Adieu Pitou !

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

ACTIONS SOCIALES & SOLIDARITÉ

➔ MUTUALISATION DU SAAD

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sera géré désormais par la Communauté de Communes Cœur d'Astarac. Un nouveau service mutualisé permettant un même niveau de services sur le territoire.

À compter du 1er janvier 2019, cette compétence sera exercée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale dont le siège sera situé 4 Avenue Jean d'Antras à Mirande.

Toutefois, le maire a souhaité le maintien de l'antenne locale afin de garder le lien de proximité entre les bénéficiaires, le SAAD et la Résidence de Lézian.

Ainsi, l'accueil physique du SAAD continuera à être réalisé au CCAS de Mirande du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour tous renseignements complémentaires, Anny THUILLIEZ et Marlène BRANCO restent vos interlocutrices privilégiées.



Élus et entreprises partenaires du véhicule du CCAS

➔ LES VISITEUSES DES MALADES EN MILIEU HOSPITALIER, VMEH



6 juin Journée nationale des VMEh

«C'est avec le même enthousiasme que l'équipe locale des visiteuses poursuit les visites auprès des résidents de l'Hôpital St-Jacques et propose des animations ponctuelles toujours très appréciées : la Galette des Rois, partagée en musique Salle Turquoise, les ballotins d'œufs de Pâques distribués dans chaque chambre, la journée du 6 juin pour célébrer les VMEh partout en France, la participation à la kermesse, sont autant de moments d'échange riches de douceur et chaleur humaine.»

➔ À NOTER

■ L'Association intermédiaire, ÉNERGIE M4 propose ses services, que vous soyez en recherche d'emploi ou à la recherche d'un aidant pour menus travaux de bricolage, de ménage ou de jardinage, contact :

15, rue de Rohan - Tel : 05 62 64 84 83 - contact@energiem4.org - <http://www.energiem4.org>

■ Journée Alzheimer, retour de la randonnée, apéritif offert par le CCAS



■ de Mirande recherche bénévoles

Rendez-vous au Centre d'activité des restos du cœur, rue Sérignac ou appeler le 05 07 74 00 52 ou le 06 65 04 91 38.

■ Repas solidaire du Secours catholique le 25 novembre à Mirande. Un vrai succès pour «la Poule».



ÉDUCATION & JEUNESSE

➔ LES EFFECTIFS MIRANDAIS

■ Le collège et le lycée ont été rénovés, y compris l'internat mieux isolé. La distribution des chambres revue, chacune intègre une douche et deux lavabos. La décoration refaite, le mobilier neuf. Le but étant d'augmenter le confort de vie des internes ! Les effectifs pour l'année en cours sont stables, 282 élèves pour le collège, 405 élèves pour le lycée. Le taux d'obtention du bac pour l'année 2017/2018 au lycée Alain Fournier

est supérieur à la moyenne nationale : 94.5% de taux de réussite, (bac L, S, ES), la moyenne nationale étant de 88.3%. Le lycée est complet expliquait le proviseur Éric BÉNARD à la rentrée.

■ Les autres établissements : Au groupe Élie DUFFORT, 95 à l'école maternelle, 145 à l'élémentaire, à l'école Notre Dame 142 et 299 au lycée agricole. **Soit un total de 1368 élèves.**

➔ ÉCOLE NOTRE DAME

■ L'année scolaire 2018-2019 s'est bien lancée avec une rentrée des élèves en chantant « Ensemble » de Jean-Jacques GOLDMAN, bénédiction des cartables, réunion de parents-professeurs, début de la pétanque, reprise des cours d'anglais...

Les enfants étaient ravis de retrouver leurs petits copains, les parents de les voir heureux. Parmi les événements bien fréquentés celui du Vide-Jouets organisé par l'Association des parents d'élèves s'est tenue le dimanche 14 octobre 2018.

■ L'Arbre d'Automne : Land Art en maternelle

Les petits élèves de la classe de PS/MS de maternelle ont réalisé tous ensemble un superbe arbre d'automne au sol avec les trésors rapportés de leurs balades familiales.

Ils ont pu apprendre à reconnaître les feuilles jaunes, rousses et rouges de différentes espèces d'arbres, identifier les fruits des arbres tels que les marrons, les châtaignes, les glands et les noisettes et découvrir l'anatomie d'un arbre.

Avec tous ces éléments assemblés, quelle joie de produire de la beauté, même éphémère !



➔ ÉCOLES PUBLIQUES

■ En début d'année scolaire, les élèves des classes de CE1 et CE2 de l'école primaire ont réalisé 8 séances de natation à la piscine de Vic-en-Bigorre. La plupart des CE2 ont pu ainsi valider le savoir nager.



■ Matinée sportive jeudi 27 septembre, tous les élèves de l'école maternelle ont participé à des ateliers de motricité dans la cour de récréation. Lancer de javelot, jeux de rapidité, sauts d'obstacles, parcours d'équilibre, déplacements d'objets encombrants ou encore jeux d'adresse étaient au rendez-vous. Une belle matinée à renouveler...



➔ BRÈVES



L'école de pétanque distinguée par le maire

■ **La fête du sport** devenue le Forum des associations a eu un franc succès le 8 septembre. Rendez-vous dans un an, même lieu, pour découvrir les clubs culturels, sportifs, loisirs, actuels et nouveaux.

■ **De bons résultats** pour les footballeurs, les judokas, les badistes mirandais avec des félicitations particulières aux pétanqueurs reçus le 24 novembre par le maire qui remettait aux jeunes les médailles de la ville.

■ **Rugby Tue Cochon** : cette traditionnelle journée a rassemblé près de 600 convives dans une ambiance festive avec, sur le terrain, une affiche prestigieuse puisque l'EABXV recevait l'équipe de LOURDES. Les deux équipes ont gagné leur match avec un score très lourd pour les visiteurs (47-6 pour l'équipe 1)

■ **Skatepark** : dans le cadre du Budget Participatif gersois, le projet de l'OMA a été repêché. De grandes chances pour nos jeunes de voir cette structure se réaliser.

➔ L'ASSOCIATION MIRANDAISE AUTO MOTO RÉTRO DE L'ASTARAC

Elle a été relancée début 2017 après avoir été en sommeil depuis 1998.

Cette idée est venue de Franck Barbara passionné de véhicules anciens et possesseurs de vieilles mamies (traction, Peugeot 203, simca 5) qui sont la mémoire de notre patrimoine automobile. Il voulait que les mirandais et les gersois se regroupent pour partager cette passion des voitures et motos anciennes au travers de petites balades dominicales.

Pour remettre sur pied cette association il s'est entouré des familles CAUBET de Monclar et MELLIET de Miramont d'Astarac (possesseurs eux aussi de véhicules historiques).

Le but de cette association est de proposer des

balades en anciennes (motos et autos) sur le canton de l'Astarac à travers de petits parcours cartographiques et touristiques.

La première balade a eu lieu en juin 2017 et pour une première plus de 70 véhicules étaient au départ.

Des figures Mirandaises : Le maire Pierre BEAUDRAN, la famille DUTREY au grand complet, Albert BACQUERISSE, Claude PÉRÈS, Denis VERDIER, Guy PARIS, Alain REPONTI entre autres, des amoureux de véhicules anciens venant de tout le département ainsi que du Lot et Garonne, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne ainsi que des passionnés anglais, belges étaient présents pour cette balade. Nous retrouvions sur nos routes des motos Harley Davidson,

Terrot, Honda... ainsi qu'en auto les Ford type, Fiat et Peugeot 402 des années 1920 jusqu'au plus récentes les Youngtimers Peugeot 205 GTI et super 5 GT Turbo tout en passant par les indémodables Renault 4cv, Simca 1000, Traction Renault 8 et Dauphine... Après deux ans d'existence l'association compte plus de 100 membres et organise deux balades dans l'année, une au printemps et l'autre à l'automne pour une cotisation annuelle de 10€. **Prochaine balade au départ de Mirande au printemps prochain 2019.**

Auto Moto Retro de l'Astarac - Contrôle Securitest - ZI du Pountet - 32300 Mirande 06 18 97 82 54 - automotoretrodelastarac@gmail.com Facebook : auto moto retro de l'astarac



➔ LOUS MIRANDÈS

Le groupe folklorique « Lous Mirandès » a fêté ses 60 ans avec près de 200 convives régaling par Éric MAUPAS. Autant d'années passées à accroître et préserver les danses traditionnelles remontant jusqu'au Moyen Âge. En 2018 ce sont 24 sorties qui ont permis de représenter et promouvoir partout en France notre belle bastide, l'Astarac et l'âme gasconne pétrie de joie et de vivacité. Ainsi le groupe s'est produit à Prades (66), Les Mille (Aix en Provence), Ussel et Dornes (Nevers) pour les plus importantes. Et l'an prochain se profilent déjà Caen et Brive. Sans oublier le festival annuel de juillet 2019 avec la Bretagne, la Corrèze et le Béarn. Afin que perdure cette culture par un loisir gratuit et une insertion sociale dans le tissu associatif,

le groupe recrute des musiciens(es) et des danseurs (es) même débutants (es). *Contact : lousmirandes@wanadoo.fr - 05 62 65 00 93 - 06 81 28 34 71.*



➔ BASKET

C'est le retour du basket à Mirande pour les seniors garçons en interdépartemental avec beaucoup d'envie.



Le club silencieux pendant deux ans a su être patient pour construire peu à peu une équipe compétitive qui va apprendre au fil des matches et des entraînements. Après un basket loisir le temps de se connaître et d'accueillir quelques anciens, cette année sera le signe du renouveau qu'on espère tous. Désormais le parquet de la Poudrière va vibrer les dimanches avec une première phase de qualification jusqu'à fin décembre. Le club est ouvert le mercredi après-midi, il accueille les mini-poussins de 6 à 8 ans, les poussins de 8 à 10 ans et les benjamins minimes de 11 à 15 ans. Au total c'est un effectif de trente enfants accueillis par le BCM avec des compétitions mises en place durant toute la saison sportive. *Renseignements auprès de Nathalie SAHUGUÈDE au 06 35 92 30 12.*

ÉTAT CIVIL

Décès

29/05/2018	Pierre SÉMÉZIES	31/08/2018	Marcel DUCLER
08/06/2018	Gérard MONTÉGUT	08/09/2018	Claudine DELAVEAU épouse RUSSO
27/06/2018	Maurice CATTAZZO	12/10/2018	Liliane MIRABELLI veuve DUBOURTHOUMIEU
03/07/2018	Louis DUFFAU	14/10/2018	Juliette CASTETS veuve BARROS
03/07/2018	Bernard BUROS	28/10/2018	Carolina VALLORTIGARA Veuve AIO
07/07/2018	Inès LIVA Veuve VENIEZ	24/10/2018	Christophe CHERGUI
10/07/2018	Robert LUBAS	25/10/2018	Jean Antoine ROS-PALACIOS
18/07/2018	Jacques MENIÈRE	09/11/2018	Odette SENAC veuve BONNASSIES
17/07/2018	Léopold BAUDÉ	11/11/2018	George HENRY
28/08/2018	Évariste REY	20/11/2018	André CAPDECOMME
12/08/2018	Pascale BOURILLON	20/11/2018	Laure GAYE veuve BONNEAU
01/09/2018	Maxime BAUDÉ		

Mariages

21/07/2018	Franck SCHOEMACKER et Isabelle PEREIRA DA COSTA
28/07/2018	Alexandre DUBAN et Stéphane BON
25/08/2018	Quentin BEUSTE et Alexandra DUCOUSSO LACAZE
20/10/2018	Mickaël POTRISA et Sylvia BIBIANNE

Naissances

28/05/2018	Assil EL GHOUBNI Y SOUIDI	01/09/2018	Maryam BERQACH
04/07/2018	Sarah BELHAJ	24/09/2018	Justin MESMAQUE
17/07/2018	Noha SANDER		
10/08/2018	Thaïs BENOIST		
12/08/2018	Kelya BROSSET		

LIBRE EXPRESSION DES CONSEILLERS

➔ «MIRANDE POUR
TOUTES ET TOUS»

TEXTE NON PARVENU

Pierre WIART,
Rosemonde DAL LAGO,
Eric DESSEZ

➔ «MIRANDE
ASTARAC AVENIR»

La recherche de l'intérêt général est notre constante. Ni clientélistes, ni démagogues, nous souhaitons nous éloigner des discours simplistes et éviter d'exacerber les peurs et les frustrations. Nous refusons la communication partisane et son lot de manipulation, de désinformation ou de propagande.

Privé de débat intellectuel sérieux, la politique est considérée comme impuissante. Il n'est plus question de changer le monde, il suffit de le gérer. Les politiques, qui trop souvent ne s'engagent que pour avoir une carrière confortable, oublient de s'interroger sur la finalité de la vie en société, déçoivent.

Le mouvement des « gilets jaunes » a exprimé, à Mirande comme ailleurs, la colère sociale face à cette impuissance. La hausse des taxes sur les carburants est « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ». Jacques Généreux dénonce la dissociation bancaire et l'hégémonie de la culture libérale qui vise à flatter et à enfler le penchant narcissique et égocentrique de chacun, en sorte qu'il perde la conscience du bien public, et qu'au terme de ce lavage de cerveau, les mots impôts, solidarité, réglementation, cotisation soient tellement douloureux à entendre, qu'ils provoquent des réflexes de refus et de révolte.

L'opinion publique s'interroge à juste raison sur les dangers de notre monde. Déclassement, guerre économique, pauvreté, chômage, fondamentalisme religieux, étatisme, populisme, réchauffement climatique et son cortège de catastrophes. Le salut viendra de nous seuls.

Michel CHANTAL,
Gisèle LUBAS,
Christophe PUGNETTI,

➔ «LISTE D'UNION
ET DE DÉFENSE
DES INTÉRÊTS
COMMUNAUX»

Le monde est en pleine évolution culturelle, sociale. Nos pays voisins ont déjà depuis quelques années, manifesté leur souhait de changement, ne faisant plus confiance aux anciens partis politiques incapables de trouver des solutions adaptées à leurs problèmes. Ils ont souhaité se rapprocher du peuple, de valeurs sûres, de femmes et d'hommes de bon sens de la société civile face à une oligarchie de plus en plus présente et pesante. La France n'échappe pas actuellement à ce mouvement, et se réveille à son tour. Trop de technocratie démunie de bon sens, débouche sur un mépris affiché de la masse des citoyens. À notre niveau comme au niveau de toutes les communes rurales, la fracture territoriale se fait de plus en plus sentir et ne fait qu'accroître ce malaise. La disparition de services publics, la charge chaque jour plus importante transférée par l'État à nos communes sans contrepartie équitable, l'incertitude d'une compensation correcte d'une taxe d'habitation qui en tout état de cause devra être confortée dans les années à venir par le contribuable. La gestion d'une collectivité devient une mission très difficile si l'on veut épargner le plus possible nos administrés d'impôts supplémentaires insoutenables pour la plupart d'entre eux. Le changement climatique, cheval de bataille de nos dirigeants, ne doit pas être, insidieusement, à lui tout seul l'objet de réformes douloureuses difficilement supportables par le plus grand nombre. Elles doivent pour être acceptables s'accompagner inévitablement d'un volet social offrant à tous le Bien être Équitable et Soutenable (BES), prôné par nos villes Cittaslow. Nous en avons conscience et à notre niveau communal continuerons à tout mettre en œuvre dans cet esprit.

Pierre BEAUDRAN, Patrick FANTON, Marie-Brigitte DOUAT, Jean-François DARROUX, Marie-Christine LACOSTE, Guy FORMENT, Stéphanie CHABBERT, Claude COUSTAU-GUILHOU, Colette PICCIN, Françoise DEGERS, Jean-Michel LOUMAGNE, Didier LAVOT, Gérard FORGUES, Michel CORTADE, Véronique LASSERRE-GROSJEAN, Sylvie ABADIE, Franck BARBARA, Karine RÉGIS, Pierre LARAN, Céline ORTHOLAN, Cécile ESQUIROL.

CULTURE ET PATRIMOINE

➔ LE CLOS DU 88^{ÈME}...

... ainsi nommé en hommage aux conscrits et Poilus du 88^{ème} Régiment d'Infanterie.

La cour récemment restaurée au coin de la rue Pierre Delisle et de la rue de l'Évêché, appartenait autrefois à un vaste espace non bâti derrière la maison de maître qui deviendra plus tard sous-préfecture, mairie puis centre culturel. Une aire suffisamment grande pour offrir l'opportunité en 1913, à l'entraînement des futurs conscrits (confié à l'Union Sportive Mirandaise) ou au rassemblement et au couchage des réservistes du 288^{ème} Régiment d'Infanterie, qui pouvaient y accéder par la Rue Pierre DELISLE. Les délibérations municipales du 1er et 9 mars, du 29 novembre 1913, ainsi que l'inscription longtemps visible sur l'une des deux portes de cette rue peuvent confirmer l'usage sportif et militaire de cette vaste cour municipale.

Une dédicace de cette cour aux conscrits et Poilus du 88^{ème} Régiment d'Infanterie ne doit pas faire oublier cependant la vocation ecclésiastique du lieu. La cour ou «Atrium» située en face de l'église, de l'autre côté de l'avant porche, constituait l'ancienne cour d'honneur des

bâtiments ecclésiastiques. Du reste jusqu'à la Révolution, l'actuelle rue de l'Évêché s'appelait «rue de la Cour». Délibération du 9 mars 1913 : demande de fourniture de paille présentée par le Lieutenant-Colonel commandant le 88° RI ; Il s'agit de fournir «le couchage nécessaire aux réservistes du 288° R I cantonnés dans les locaux appartenant à la ville, la halle, la mairie et annexe».



Restauration réalisée par les services techniques municipaux

➔ EN HOMMAGE À LA GRANDE GUERRE

Depuis 2014, vous avez pu découvrir : une exposition « les écrivains dans la Grande Guerre », deux soirées au Ciné-Astarac pour suivre le documentaire « des armes et des mots » suivi d'une évocation de ce conflit, une soirée lecture de lettres et témoignages de soldats, consulter l'importante bibliographie consacrée au premier conflit mondial et une présentation de l'ouvrage édité par Le Renouveau de la Bastide « 14-18, la grande guerre vécue par les Mirandais » toujours disponible.

Puis c'est en septembre de cette année que fut présentée une très belle exposition sur Alain-Fournier. Enfin en novembre 2018 pour la centenaire, la médiathèque Le Colisée en partenariat avec le Renouveau de la Bastide, le Ciné-Astarac et le musée de Mirande avec l'accompagnement du service départemental du patrimoine ont pu clôturer ces 4 années d'évocation avec l'exposition «l'écho des tranchées» au Colisée, l'exposition inédite des œuvres de Gervais CAZES au musée soutenue par deux conférences puis la journée de rencontre des classes de 3^{ème} du collège

et de dédicaces avec Guillaume BOUZARD illustrateur de presse et de bande dessinée dont une concernant la vie des Poilus. Cet ensemble complété par une soirée documentaire au cinéma avec le film « Là où poussent les coquelicots » que tous les collégiens de 3^{ème} ont pu découvrir également accompagnés de leur professeurs. Tous ces partenaires ont dignement évoqué au cours de ces quatre années l'histoire terrible de ces temps de violence.



Guillaume BOUZARD en pleine dédicaces

➔ LES RETOMBÉES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INTERNATIONALE DE CITTASLOW À MIRANDE

Suite à la réception des Cittaslow de 17 pays à Mirande du 21 au 23 juin, les délégations d'Asie ont souhaité inviter Pierre BEAUDRAN, président du réseau français des Cittaslow pour deux forums.

Tout d'abord en Chine, Pierre BEAUDRAN et son épouse ont été accueillis à Nankin (capitale de la Chine en 1912) qui se trouve à 2h d'avion de Pékin, le 8 octobre en fin d'après-midi. Le lendemain matin rejoints par Pier Giorgio OLIVETTI, Directeur de Cittaslow international, la journée démarrait par la visite saisissante de Yaxi première ville labellisée Cittaslow en Chine, composée d'un ensemble de bâtiments et de parcs, spectaculaire dédié au label,



avec la diffusion de vidéos sur écrans géants. Dans l'après-midi, ils visitaient la région et une école Cittaslow puis commença la réunion de travail dans un cadre impressionnant. L'intervention de plusieurs universitaires fut suivie par la cérémonie de signature de la **convention entre Mirande et le district de Gaochun**. Pierre BEAUDRAN



prit part au débat avec des représentants de plusieurs pays et des universitaires chinois sur les trois thèmes du forum : éducation et Cittaslow – agriculture héritage et innovation – civilisation et revitalisation rurale. Dans son discours, il fit une véritable promotion de Mirande et de sa région, sous la surveillance de son interprète sympathique et très attentive. Cette dernière ne le quittait pas et organisait le timing à la seconde près. La journée se terminait par le repas de gala, très fin, composé d'une kyrielle de plats aux saveurs orientales et aux épices redoutables en présence d'un représentant de l'État. Le troisième jour, suivit un déplacement via le sud de la Chine à Nanning après 4 heures d'avion pour se rendre avec les délégations officielles dans des communes candidates au label Cittaslow.

Le 2ème congrès se déroulait en Corée du Sud. Kim SEUNGSU, maire de Jeonju, et le professeur Bon SONG

président du réseau sud coréen présents tous deux à Mirande au mois de juin dernier avaient souhaité l'intervention de Pierre BEAUDRAN les 24 et 25 octobre au Forum de Jeonju World Slowness 2018. La première journée fut intéressante avec l'intervention du Canada, de l'Islande et du Danemark sur les «efferskole» (école indépendante et autonome pour les jeunes de 14 à 18 ans) puis de l'Allemagne avec un journaliste abordant les énergies renouvelables. La réunion fut suivie dans la soirée, d'un repas de gala en plein air malgré des températures plutôt fraîches (9°).

Le lendemain Pierre BEAUDRAN présentait Mirande et sa région, insistant sur les nombreux attraits de notre territoire, notamment la préservation du patrimoine, des races locales, les énergies renouvelables (photovoltaïque) et la prise en compte des seniors (résidence de Lézian). Il soulignait l'intérêt de ces rencontres particulièrement fructueuses en échanges de bonnes pratiques, en découvertes et permettant de se connaître et de tisser des liens amicaux autour d'une volonté commune de développer le concept des villes du bien vivre.

Pierre BEAUDRAN a constaté une différence importante d'approche du label Cittaslow entre l'Europe et l'Asie de par la dimension du territoire Chinois et surtout l'importance des villes (population dense) qui se retrouve en Corée du Sud. La Chine a besoin de retrouver une qualité de vie et d'améliorer son image à l'international, des moyens financiers colossaux sont mis en œuvre : 80 milliards de dollars d'aides de l'État pour la seule région de Nankin. En Corée du Sud, la philosophie Cittaslow paraît plus proche de la nôtre avec l'existence de villages non artificiels, le respect de leurs traditions historiques et une répartition harmonieuse des Cittaslow sur le territoire.

Pour conclure, il existe une réelle volonté d'échanges entre le district de Goachun (éducation, agriculture, tourisme). Une prise de contact intéressante avec la chargée des affaires étrangères de la ville de Nankin (8 millions d'habitants) s'est concrétisée par la visite de l'adjoint au maire de Nankin et d'une délégation de cette ville en décembre à Mirande. C'est donc une ouverture intéressante vers l'Asie pour Mirande et notre région.



CITTASLOW DU 21 AU 23 JUIN À MIRANDE : BILAN

- 230 congressistes de 17 pays.
- Près de 500 nuitées réparties sur l'ensemble du territoire (hôtels, chambres d'hôtes, hôtellerie de plein air).
- 40000 euros de recettes séjours enregistrées directement (sans compter les séjours réservés hors organisation).
- 40 personnes (polonais, chinois, américains) ont prolongé leur séjour jusqu'à une semaine.
- Les prestataires locaux ont bénéficié du rassemblement international :
 - **transports (autobus...)** : près de 3000 euros.
 - **traiteurs, restaurants** dans le cadre des réceptions officielles sans compter les repas libres : 15000 euros.
 - **commerçants locaux.**
 - **producteurs** (dans le cadre du marché Cittaslow).
 - **associations locales.**

JOYEUSES FÊTES À MIRANDE



NOËL AU CINÉMA

Samedi 22 déc

à 20h30: Seule la vie.

Mercredi 26 déc

à 15h: Le retour de Mary Poppins.

à 18h: Rémi sans famille.

à 20h30: Robin des bois (VF).

Jeudi 27 déc

à 11h: Lotte du village des inventeurs.

à 18h: Aquaman.

à 20h30: Le retour de Mary Poppins.

Vendredi 28 déc

à 18h: Pupille.

à 20h30: Le grinch.

Samedi 29 déc

à 15h: Mia et le loup blanc.

à 18h: Le gendre de ma vie.

à 20h30: Casse-noisette et les 4 royaumes.

Mercredi 2 jan

à 15h: Pachamama.

à 18h: Le retour de Mary Poppins.

à 20h30: Mortal Engines.

Jeudi 3 jan

à 18h: Oscar et le monde des chats.

à 20h30: L'empereur de Paris.

Vendredi 4 jan

à 10h: Paddy, la petite souris.

à 18h: Spiderman: new generation.

à 20h30: Remi sans famille.

Samedi 5 jan

à 15h: Le grinch.

à 18h: Ma mère est folle.

à 20h30: Aquaman.

Mardi 8 jan

à 18h: Les bonnes intentions.

à 20h30: Une affaire de famille(VO).

Samedi 22 décembre :

Visite et photo souvenir avec le Père Noël et les Peluches Géantes - Place d'Astarac

SPECTACLE POUR ENFANTS à 15h : « Pipo & Maestro et la Chanson de Renart ». Salle André BEAUDRAN. Entrée et goûter offerts par la mairie

Soirée - Place d'Astarac

Dimanche 23 décembre :

10h Tournoi ACAA HOCKEY CHALLENGE 2018, remise des prix à 19h suivi d'un repas.

16h Concert de Noël à l'église Sainte-Marie. La violoncelliste Anna BRIKCIUSOVA et l'organiste Irena KOSIKOVA joueront les œuvres de Johann Sébastian BACH, Charles-Marie WIDOR et Jan KRTITEL KUCHAR. Ce concert rappelle 333^{ème} anniversaire de la naissance de Johann Sébastian BACH. Entrée libre.

Lundi 24 décembre :

10h Parade des Peluches Géantes au Marché

Jusqu'au mardi 25 décembre :

Mois commercial :

1 séjour pour 4 personnes dans un PARC D'ATTRACTION PARISIEN + 1000€ de bons d'achat à GAGNER !

La Vitrine Magique :

Estimez-la et remportez-la !
(vitrine au local de l'ACAA OMA !)

TIRAGE AU SORT SAMEDI 29 À 12H30
« ASTARAC CUISINE »

Mercredi 26 décembre

À la médiathèque, 16h : Les contes de Véronique
Entrée libre - Tout public

Mercredi 26 au samedi 29 décembre:

Ateliers : Déco / Bijoux / Echange Panini

Lundi 31 décembre :

à partir de 19h, à la salle BEAUDRAN, réveillon dansant avec l'orchestre Aldo FÉLICIANO. Tarif : 70€/pers (menu : apéritif, farandole de spécialités du sud-Ouest, dinde du terroir sauce aux marrons, gratin dauphinois et croustillant de légumes du Sud, assiette de mignardises café, champagne & vin, cotillons, buffet charcuterie et de fromages).
05 62 66 57 20 / 06 80 60 27 29 / OT 05 62 66 68 10

EXPOSITIONS

Au Musée des Beaux-Arts :

les œuvres méconnues de l'artiste gersois Gervais CAZES

À la Médiathèque :

Déclic 2018 - Les photos gagnantes du concours IMAJ Auch

Les Illustrations originales, planches d'albums jeunesse, les dessins de Séverine DUCHESNE.

Au CPIE :

Pays Gersois, 16 rue DELORT : photographies d'André HEMELRIJK.

PROGRAMME CULTUREL 2019 THÉÂTRE, SALLE ANDRÉ BEAUDRAN

Vendredi 11 janvier :

Duo des Non «Objectif Bourcagneux»

Samedi 2 février :

La Fille du Puisatier de Marcel PAGNOL

Jeudi 7 mars :

Une semaine...pas plus !

Jeudi 4 avril :

D'Artagnan mon héros

SALON DU LIVRE ET DE LA JEUNESSE

Vendredi 6 et samedi 7 avril :

avec le Renouveau de la Bastide et la Médiathèque sous la halle